



VOTRE GARANTIE COMMERCIALE

# Auto Confiance e-Move

## PANNE MÉCANIQUE

	ÉLECTRIQUES		HYBRIDES	
	E-Excellence+	E-Medium+	Hy-Excellence+	Hy-Medium+
🔌 Câbles de recharge	>	>	>	>
🔧 Machines électriques (groupe motopropulseur)	>	>	>	>
🔋 Batterie électrique <sup>1</sup>	>	>	>	>
⚙️ Boîte de vitesses automatique	>	>	>	>
⚡ Système électrique	>	>	>	>
⚙️ Système de transmission	>	>	>	>
🌡️ Système de refroidissement	>	>	>	>
🕒 Système de direction	>	>	>	>
🛑 Système de freinage	>	>	>	>
❄️ Système de climatisation	>	>	>	>
🔧 Système de suspension	>	>	>	>
📍 Système GPS	>	>	>	>
📍 Aide au stationnement	>	>	>	>
🛋️ Éléments de confort	>	>	>	>
🔥 Ingrédients	>	>	>	>
🔧 Moteur			>	>
⚙️ Boîte de vitesses robotisée			>	>
🛞 Pont			>	>
🌀 Turbo			>	>
⚡ Circuit d'alimentation			>	>
🔌 Équipements électroniques	>	>	>	>
🔋 Batterie 12V / batterie de servitude	>	>	>	>
🔧 Toute autre pièce sauf exclusion <sup>1</sup>	>	>	>	>

**Plafond** pour l'ensemble des réparations effectuées pendant la durée du Contrat :

> **Hy-Medium et E-Medium** : 1 500 € TTC (hors plafond batterie électrique)

> **Suppression des plafonds avec l'Option Confort**

**Au delà de la garantie constructeur : participation aux frais de remplacement de la batterie électrique à hauteur de 5 000 € TTC.**

Exemple : pour une Renault Zoé de 9 ans dont la batterie est achetée, et dont la capacité de charge est inférieure à 66% est couverte.

180 000 et +	Prise en charge par Opteven dans la limite de 5 000 € TTC dès lors que la capacité de charge est inférieure à 66 %.
170 000 km	
160 000 km	Batterie sous garantie constructeur
150 000 km	
140 000 km	
130 000 km	
120 000 km	
110 000 km	
100 000 km	
0	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10 ans et +	

## ASSISTANCE

### Assistance routière premium

Dépannage - Remorquage à concurrence de 350 € TTC 24h / 24 et 7j / 7 en cas de :

- ✓ Panne
- ✓ Crevaison
- ✓ Perte de clés
- ✓ Erreur de carburant

### Service + :

- ✓ Mise en relation avec un spécialiste pour l'installation de la borne de recharge à domicile.

## OPTION CONFORT

- 🚗 > Mise à disposition d'un véhicule de remplacement pendant la durée des travaux.
- > Prise en charge de la poursuite de votre voyage ou de votre retour au domicile.
- > Prise en charge de la récupération de votre véhicule après réparation.



Mise à disposition d'un taxi de liaison pour la récupération du véhicule de remplacement à l'agence de location.

<sup>1</sup> Voir détail dans les Conditions Générales.